

Décision

Générale

colonial

Décision n° 206-225-1915 Mouvement.

n° 206-225-1915

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

15 juillet 1915

Numéro JO

n° 225 du 31/07/1915

Date du numéro

31 juillet 1915

TEXTE INTÉGRAL

le Matelot de 1ère classe Migucné Cuelle a été nommé sous-patron de 2ème classe. Le Mate lot de 2ème classe Doalé Obsié a été nommé matelot de 1ère classe.